ADION

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 1966

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPPEMENT INTERNATIONAL DE L'OBSERVATOIRE DE NICE

(A.D.I.O.N.)

OBSERVATOIRE DE LA COTE D'AZUR BP N°229 06304 NICE CEDEX 4 FRANCE

Téléphone : 92 00 30 11 Télécopie : 92 00 30 33

Comité Charles GARNIER

PF/FM/6/4/92

Réunions thématiques du Comité Charles GARNIER

Compte rendu de la réunion du vendredi 20 mars 1992

Etaient présents: D. Benotto, N. Berruyer, A. Clorennec, P. Faucher, M. Fulconis, J.-L. Heudier, F. Le Guet Tully, M. Marin, F. Mignard, F. Thévenin.

P. Faucher rappelle la mission du Comité Charles GARNIER. Son rôle est avant tout de réfléchir à la préservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et niçois et de faire des propositions. La première réunion, sur les visites, a pour but de faire le point sur ce qui existe et de réfléchir à la façon dont le patrimoine de l'Observatoire peut servir de support aux visites.

Organisation actuelle des visites (J.-L. Heudier)

J.-L. Heudier fait l'historique des visites de l'Observatoire de Nice. Celles-ci ont commencé vers les années 1965 à l'initiative du groupe Andromède. L'Observatoire de Nice était ouvert au public les 2ème, 4ème et 5ème samedis de chaque mois (entrées payantes) et aux groupes scolaires pendant la semaine. La fréquentation atteignait alors 400 visiteurs par semaine environ.

Vers les années 1980, afin de canaliser le flux des visiteurs, surtout le samedi, et respecter les normes de sécurité, des formalités administratives ont été mises en place afin de contrôler le nombre de visiteurs. Il en a résulté une baisse importante des fréquentations. Il était aussi décidé que le personnel de l'Observatoire de Nice assurerait les visites scolaires et autres groupes.

Devant la difficulté croissante pour trouver des guides en semaine, l'Observatoire de la Côte d'Azur décidait en juillet 1990 de confier l'organisation des visites de l'Observatoire de Nice ainsi que celles du site grassois à l'association PARSEC, association dont le but est de mettre en place des actions de popularisation de l'Astronomie auprès du public et des scolaires, présidée par J.-L. Heudier.

Une convention est actuellement en vigueur entre l'Observatoire de la Côte d'Azur et PARSEC, définissant l'organisation et l'encadrement des visites des installations de l'Observatoire de la Côte d'Azur (sites du Mont Gros et du Plateau de Calern). Copie jointe en annexe.

Actuellement les visites ont lieu:

- tous les samedis pour tout public à partir de 15 heures, par groupes de 40 à 50 personnes ;
 - en semaine pour les groupes (scolaires ou autres).

Elles sont payantes (adultes : 20 F ; enfants : 10 F ; groupes scolaires : 300 F) et assurées par des guides indemnisés (200 F par visite). Le samedi, les guides sont des astronomes amateurs qui fréquentent l'Astrorama de La Trinité et ils se retrouvent le 3ème mercredi de chaque mois pour des réunions à la fois technique (planning) et scientifique (formation). En semaine, les visites sont guidées par les membres du personnel de l'Observatoire de Nice inscrits auprès de l'association PARSEC.

Le Journal de l'Astrorama, édité par PARSEC (mensuel, 50 exemplaires actuellement) permet aussi aux guides de compléter leur formation.

La publicité des visites est assurée par l'envoi régulier de télécopies aux rédactions des journaux locaux.

Afin d'améliorer la sécurité et d'assurer le bon déroulement des visites, une feuille de recommandations est distribuée à chaque visiteur à l'entrée (voir annexe).

Ces nouvelles dispositions ont permis une augmentation importante du nombre de visiteurs (2 000 environ pour le premier trimestre 1992).

Le circuit emprunté a été choisi de façon à ne pas perturber le travail du personnel de l'Observatoire de Nice: présentation de l'Observatoire devant la Bibliothèque, Visite de la Grande Coupole avec diaporama (facultatif), Grand Méridien, Coudé, Coupole Charlois, Astrographe (ne se visite pas). Le contenu des visites se rapporte à l'historique de l'Observatoire, à la contribution importante de ses concepteurs (Bischoffsheim, Eiffel, Garnier) ainsi qu'aux recherches effectuées dans les différents bâtiments visités.

En conclusion, J.-L. Heudier insiste sur les améliorations à apporter dans le cadre actuel des visites :

- meilleur entretien du chemin entre la Bibliothèque et la Grande Coupole : problème des piliers et de la station de pompage ;
 - amélioration de la signalétique (Sortie piétons, Défense de fumer...);
 - bloc sanitaire à l'entrée :
 - parking pour les visiteurs (cars et voitures).

Débat

La discussion s'engage sur les améliorations techniques. M. Marin signale qu'il faudrait prévoir une infrastructure adéquate, agréée par la Commission Départementale de Contrôle et de Sécurité, avant de s'engager dans le développement du nombre de visiteurs.

Les problèmes évoqués sont :

- La création d'un parking avec un bloc sanitaire au niveau des "Oliviers" (des W.C. chimiques pourraient être placés à l'entrée provisoirement).

- Le transport des visiteurs, surtout les personnes âgées, à l'intérieur du domaine. Un petit train touristique apporterait un attrait supplémentaire et permettrait de conserver le groupe bien homogène.
 - L'amélioration immédiate des visites par :
 - . le dégagement des mires ;
 - . le remplacement des vitres cassées au Grand Méridien ;
 - . des observations solaires au Coudé.

La discussion s'engage ensuite sur l'amélioration du contenu des visites. Les propositions suivantes ont alors été faites :

- afin que les visites aient une trame commune quel que soit le guide, il faudrait éditer un document d'accompagnement. Pour l'instant celui-ci est réduit au journal de l'Astrorama (qu'il faudrait déposer à la Bibliothèque) et à des documents dispersés. Dans ce "guide pour le Guide" pourraient être relatés les évènements astronomiques spécifiques à l'Observatoire de Nice.

Dans un premier temps, ce document porterait sur le passé de l'Observatoire avec trois thèmes principaux :

- . les hommes (Bischoffsheim, Garnier, Eiffel, Chrétien);
- . les instruments ;
- . les observations et expériences originales effectuées à l'Observatoire de

Nice.

Cette partie étroitement liée au projet REMUS développé par F. Le Guet-Tully, doit déboucher naturellement vers les recherches actuelles à l'Observatoire de la Côte d'Azur et montrer que l'Observatoire de Nice est d'abord un observatoire vivant avec un passé prestigieux.

Un plan de travail est alors proposé:

1/ Préparer un dossier technique sur les réalisations nécessaires et liées à l'accroissement du nombre des visiteurs (Parking, Transport, Sécurité ...). Le nombre croissant de visiteurs, généralement intéressés par la découverte du site, permet de sensibiliser un public de plus en plus nombreux aux recherches en astronomie et plus particulièrement sur ce qui se fait à l'Observatoire de Nice. Ce dossier pourrait inclure le développement des visites du site de Calern.

Ce dossier devra être chiffré afin qu'il puisse être présenté à différents organismes pour l'obtention de subventions spécifiques. J.-L. Heudier a bien voulu prendre en charge la préparation de ce dossier.

2/ Commencer le document sur le passé de l'Observatoire de Nice par la rédaction de la partie concernant les hommes. F. Le Guet-Tully, responsable du projet REMUS, se charge de ce travail.

La prochaine réunion, fixée au vendredi 24 avril 1992 à 14 heures, fera le point sur ces deux dossiers.

Secrétaire du Comité